

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>											<p>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EAU</p>

POSTE COMPTABLE DE PONTIVY.....

<p>SERVICE PUBLIC LOCAL</p>
-----------------------------

M 49 (1)

<p>COMPTE ADMINISTRATIF</p>
-----------------------------

Année 2010

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M 41, M42, M 43, M 44 ou M 49

## SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	<b>I. Informations générales</b>		
p.3	Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du compte administratif</b>		
p.4	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.5	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.6	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.7	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses		
p.8	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes		
	<b>III. Vote du compte administratif</b>		
p.9/10	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
p.11/12	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
p.13/14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.15/16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.17	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
p.18	<b>IV. Annexes</b>		
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
p.19	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.19	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.20	A1.3 - Autres dettes	X	
p.21	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.22	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.23	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.23	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.24	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p.24	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
p.24	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.25	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.26	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.27/28	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
p.27/28	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'eau et d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
p.29	A6 - Etat des charges transférées		X
p.29	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
P.30	A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		X
P.30	A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		X
P.31	A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Entrées		X
P.31	A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code l'urbanisme) - Sorties		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
p.32	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
p.32	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
p.33	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.33	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.33	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.33	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.34	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.34	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
p.35	C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N		X
p.35	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 31/12/N		X
p.35	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
p.36	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
p.36	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
p.37	C4 - Présentation agrégée du budget principal du SPICet des budgets annexes	X	
	<b>D - Arrêté et signatures</b>		
p.38	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L.5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics,

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

**POUR MEMOIRE (1)**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) pour la section d'exploitation
- au niveau (1) pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et , en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :

- semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° .....du.....).

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".  
(2) Rayer la mention inutile.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 759 304,64	G 1 071 182,33	G-A -688 122,31
	Section d'investissement	B 1 773 386,59	H 2 776 114,71	H-B 1 002 728,12
		+	+	

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement C= DEPENSES (si déficit) I= RECETTES (si excédent)	C 0,00	I 0,00	
	Report en section d'investissement (001) D=DEPENSES (si déficit) J= RECETTES (si excédent)	D 274 484,12	J 0,00	
		=	=	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P=A+B+C+D 3 807 175,35	Q=G+H+I+J 3 847 297,04	Q-P 40 121,69

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 2 140 761,28	L 1 413 766,66	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 2 140 761,28	=K+L 1 413 766,66	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E 1 759 304,64	=G+I+K 1 071 182,33	-688 122,31
	Section d'investissement	=B+D+F 4 188 631,99	=H+J+L 4 189 881,37	1 249,38
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F 5 947 936,63	=G+H+I+J+K+L 5 261 063,70	-686 872,93

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 2 140 761,28	L 1 413 766,66
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 045 445,97
20	Immobilisations incorporelles	19 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 755,46	0,00
23	Immobilisations en cours	2 077 005,82	368 320,69

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et si + les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R2311-11 du CGCT).  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	222 000,00	167 333,76	0,00	0,00	54 666,24
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>222 000,00</b>	<b>167 333,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 666,24</b>
66	Charges financières	282 000,00	259 314,47	0,00	0,00	22 685,53
67	Charges exceptionnelles	337 033,12	337 033,12	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>841 033,12</b>	<b>763 681,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>77 351,77</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	196 410,32				
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (4)	997 800,00	995 623,29			2 176,71
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 194 210,32</b>	<b>995 623,29</b>			<b>2 176,71</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 035 243,44</b>	<b>1 759 304,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79 528,48</b>

Pour information D002 déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				
--	------	--	--	--	--

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	1 000 000,00	912 346,46	0,00	0,00	87 653,54
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 000 000,00</b>	<b>912 346,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>87 653,54</b>
77	Produits exceptionnels	676 892,86	0,00	0,00	0,00	676 892,86
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 676 892,86</b>	<b>912 346,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>764 546,40</b>
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (4)	159 692,00	158 835,87			856,13
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>159 692,00</b>	<b>158 835,87</b>			<b>856,13</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 836 584,86</b>	<b>1 071 182,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>765 402,53</b>
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		(3) 0,00				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.  
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
(3) Ce chapitre n'existe pas en M49  
(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.  
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44  
(6) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée, et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement  
(7) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).  
(8) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
21	Immobilisations corporelles	58 396,71	13 641,25	44 755,46	44 755,46
23	Immobilisations en cours	3 544 447,50	1 268 664,77	2 077 005,82	2 275 782,73
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 621 844,21</b>	<b>1 282 306,02</b>	<b>2 140 761,28</b>	<b>2 339 538,19</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	355 000,00	332 244,70	0,00	22 755,30
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>355 000,00</b>	<b>332 244,70</b>	<b>0,00</b>	<b>22 755,30</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 976 844,21</b>	<b>1 614 550,72</b>	<b>2 140 761,28</b>	<b>2 362 293,49</b>
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (4)	159 692,00	158 835,87		856,13
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>159 692,00</b>	<b>158 835,87</b>		<b>856,13</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 136 536,21</b>	<b>1 773 386,59</b>	<b>2 140 761,28</b>	<b>2 363 149,62</b>
Pour information D001 solde d'exécution négatif reporté de N-1		(3) 274 484,12			

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	75 000,00	72 583,11	0,00	2 416,89
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 578 445,97	1 500 000,00	1 045 445,97	1 078 445,97
23	Immobilisations en cours	563 364,04	207 908,31	368 320,69	355 455,73
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>3 216 810,01</b>	<b>1 780 491,42</b>	<b>1 413 766,66</b>	<b>1 436 318,59</b>
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 216 810,01</b>	<b>1 780 491,42</b>	<b>1 413 766,66</b>	<b>1 436 318,59</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	196 410,32			
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (4)	997 800,00	995 623,29		2 176,71
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 194 210,32</b>	<b>995 623,29</b>		<b>2 176,71</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 411 020,33</b>	<b>2 776 114,71</b>	<b>1 413 766,66</b>	<b>1 438 495,30</b>
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(3) 0,00			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis ( y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	167 333,76		167 333,76
66	Charges financières	259 314,47	0,00	259 314,47
67	Charges exceptionnelles	337 033,12	0,00	337 033,12
68	Dotation aux amort, aux dépréciations et aux prov.	0,00	995 623,29	995 623,29
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>763 681,35</b>	<b>995 623,29</b>	<b>1 759 304,64</b>
+				
<b>D002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>				<b>0,00</b>
=				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>				<b>1 759 304,64</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	158 835,87	158 835,87
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaires)	332 244,70	0,00	332 244,70
21	Immobilisations corporelles (6)	13 641,25	0,00	13 641,25
23	Immobilisations en cours (6)	1 268 664,77	0,00	1 268 664,77
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>1 614 550,72</b>	<b>158 835,87</b>	<b>1 773 386,59</b>
+				
<b>D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE N-1</b>				<b>274 484,12</b>
=				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>2 047 870,71</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;

(2) Voir liste des opérations d'ordre;

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures),

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires;

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement";

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état ( voir le détail des annexes IV A7);

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis ( y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	912 346,46		912 346,46
77	Produits exceptionnels	0,00	158 835,87	158 835,87
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>912 346,46</b>	<b>158 835,87</b>	<b>1 071 182,33</b>

<b>R002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 071 182,33</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	72 583,11	0,00	72 583,11
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
23	Immobilisations en cours	207 908,31	0,00	207 908,31
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		995 623,29	995 623,29
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>1 780 491,42</b>	<b>995 623,29</b>	<b>2 776 114,71</b>

<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE de N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 776 114,71</b>
---	---------------------

## SECTION D'EXPLOITATION

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	
011	Charges à caractère général	222 000,00	167 333,76	0,00	0,00	54 666,24
605	Achats d'eau	5 000,00	606,63	0,00	0,00	4 393,37
6137	Redevances	85 000,00	68 098,61	0,00	0,00	16 901,39
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6231	Annonces & insertions	2 000,00	2 359,95	0,00	0,00	-359,95
6236	Catalogues & imprimés	0,00	559,15	0,00	0,00	-559,15
63512	Taxes foncières	18 000,00	15 378,00	0,00	0,00	2 622,00
6371	Redevance des prélè. d'eau	105 000,00	79 858,00	0,00	0,00	25 142,00
6378	Autres taxes & redevances	2 000,00	473,42	0,00	0,00	1 526,58
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>222 000,00</b>	<b>167 333,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 666,24</b>
66	Charges financières (b)	282 000,00	259 314,47	0,00	0,00	22 685,53
66111	Intérêts des Emprunts et Dette	282 000,00	257 489,03	0,00	0,00	24 510,97
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	1 825,44	0,00	0,00	-1 825,44
	Calcul du 66112 (2) Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =					
67	Charges exceptionnelles ( c )	337 033,12	337 033,12	0,00	0,00	0,00
6718	Autres chges exceptionnelles	337 033,12	337 033,12	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux prov. et aux dépréciations (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées ( e ) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>841 033,12</b>	<b>763 681,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>77 351,77</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012;

(3) Ce compte est uniquement ouvert en M41

(4) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et M44

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers,

(7) Ce chapitre n'existe pas en M49

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement	196 410,32				
042	Op ordre de transfert entre sections (2)	997 800,00	995 623,29			2 176,71
6811	Dota.Amortis.sur immos.	997 800,00	995 623,29			2 176,71
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 194 210,32</b>	<b>995 623,29</b>			<b>2 176,71</b>

043	Op ordre à l'intérieur section d'exploitation (4)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 194 210,32</b>	<b>995 623,29</b>			<b>2 176,71</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>2 035 243,44</b>	<b>1 759 304,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79 528,48</b>
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	------------------

<b>Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = R1 040.  
(3) Si le régime applique le régime des provisions budgétaires  
(4) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	1 000 000,00	912 346,46	0,00	0,00	87 653,54
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 000 000,00	912 346,46	0,00	0,00	87 653,54
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75</b>		<b>1 000 000,00</b>	<b>912 346,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>87 653,54</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =					
77	Produits exceptionnels (c)	676 892,86	0,00	0,00	0,00	676 892,86
774	Subventions exceptionnelles	676 892,86	0,00	0,00	0,00	676 892,86
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 676 892,86</b>	<b>912 346,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>764 546,40</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Cet article n'existe pas en M49

(3) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	<i>Op d'ordre de transfert entre sections (3)</i>	159 692,00	158 835,87			856,13
777	<i>Quote part subvent° d'investi</i>	159 692,00	158 835,87			856,13
043	<i>Op ordre à l'intérieur de la sect d'exploit. (2)</i>	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>159 692,00</b>	<b>158 835,87</b>			<b>856,13</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (=total des opérations réelles et d'ordre)	<b>1 836 584,86</b>	<b>1 071 182,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>765 402,53</b>
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

<b>Pour information</b> R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	<b>0,00</b>
--	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040; RE 043 = DE 043

(3) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires

(4) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipé des résultats)

## SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N- 1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations)	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
2011	Indemn. Protection Captages	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
2033	Frais D.U.P Le Guily	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	58 396,71	13 641,25	44 755,46	44 755,46
21113	Acquisition Terrains	16 800,00	0,00	16 800,00	16 800,00
2121	Terrains nus	41 596,71	13 641,25	27 955,46	27 955,46
21211	Amgt et Boisement Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	3 544 447,50	1 268 664,77	2 077 005,82	2 275 782,73
231513	Remplacement Canalisations	612 280,85	0,00	612 280,85	612 280,85
231516	Trvx Station et mise à niveau	1 419 123,01	386 835,35	1 032 287,66	1 032 287,66
231531	Sectorisation Réseau	218 519,57	52 242,47	166 277,10	166 277,10
231532	Bornes de Puisage	14 705,60	11 960,00	2 745,60	2 745,60
231536	Trvx Rue Kerostin	8 000,00	14 952,99	0,00	-6 952,99
231538	Ref. canalis. Prog. 2008	281 441,87	275 711,97	0,00	5 729,90
231539	Travaux déviation nord	280 000,00	76 776,21	203 223,79	203 223,79
231540	Ref.canalis. Prog 2009	710 376,60	450 185,78	60 190,82	260 190,82
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 621 844,21</b>	<b>1 282 306,02</b>	<b>2 140 761,28</b>	<b>2 339 538,19</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	355 000,00	332 244,70		22 755,30
1641	Emprunts en euro	355 000,00	323 402,97		31 597,03
1687	Autres dettes	0,00	8 841,73		-8 841,73
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dépenses)	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>355 000,00</b>	<b>332 244,70</b>	<b>0,00</b>	<b>22 755,30</b>
45...1	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (4)				
<b>Total des dépenses d'opération pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>3 976 844,21</b>	<b>1 614 550,72</b>	<b>2 140 761,28</b>	<b>2 362 293,49</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N- 1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre transfert entre sections (3)</b>	<b>159 692,00</b>	<b>158 835,87</b>		<b>856,13</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	159 692,00	158 835,87		856,13
139118	<i>Autres</i>	12,00	12,00		0,00
13912	<i>Régions</i>	220,00	220,00		0,00
13913	<i>Départements</i>	5 460,00	5 450,42		9,58
13918	<i>Autres</i>	154 000,00	153 153,45		846,55
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00		0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>159 692,00</b>	<b>158 835,87</b>		<b>856,13</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles de l'ordre)</b>	<b>4 136 536,21</b>	<b>1 773 386,59</b>	<b>2 140 761,28</b>	<b>2 363 149,62</b>
--	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>Pour information</b> <b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>274 484,12</b>
---	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie  
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12  
(3) Cf définitions du chapitre d'opérations d'ordre. *DI040 = RE042*  
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires,  
(5) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre. *DI041 = RI041*

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N- 1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	75 000,00	72 583,11	0,00	2 416,89
1318	Autres	75 000,00	72 583,11	0,00	2 416,89
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 578 445,97	1 500 000,00	1 045 445,97	1 078 445,97
1641	Emprunts en euro	2 578 445,97	1 500 000,00	1 045 445,97	1 078 445,97
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	563 364,04	207 908,31	368 320,69	355 455,73
231513	Remplacement Canalisations	98 155,74	0,00	98 155,74	###
231516	Trvx Station et mise à niveau	221 924,33	63 394,44	158 529,89	###
231531	Sectorisation Réseau	36 269,07	8 561,48	27 707,59	###
231532	Bornes de Puisage	2 350,00	1 960,00	0,00	390,00
231536	Trvx Rue Kerostin	1 300,00	2 450,49	0,00	-1 150,49
231538	Ref. canalis. Prog. 2008	33 079,10	45 183,57	0,00	###
231539	Travaux déviation nord	45 000,00	12 582,06	32 417,94	###
231540	Ref.canalis. Prog 2009	125 285,80	73 776,27	51 509,53	###
<b>Total des recettes d'equipement</b>		<b>3 216 810,01</b>	<b>1 780 491,42</b>	<b>1 413 766,66</b>	<b>1 436 318,59</b>

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

45...2	Opé pour compte de tiers n° (1 ligne par opé) (3)				
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>3 216 810,01</b>	<b>1 780 491,42</b>	<b>1 413 766,66</b>	<b>1 436 318,59</b>
-----------------------------------	--	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N- 1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
021	Virement section d'exploitat*	196 410,32			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	997 800,00	995 623,29		2 176,71
2801	Frais d'établissement	146 000,00	145 185,04		814,96
28121	Terrains nus	8 000,00	7 913,08		86,92
281311	Bât. d'exploitation	91 000,00	90 542,72		457,28
281351	Bât. d'exploitation	9 000,00	8 663,15		336,85
281531	Réseaux d'adduction d'eau	742 000,00	741 544,50		455,50
28154	Mat. industriel	1 800,00	1 774,80		25,20
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>1 194 210,32</b>	<b>995 623,29</b>		<b>2 176,71</b>
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 194 210,32</b>	<b>995 623,29</b>		<b>2 176,71</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>4 411 020,33</b>	<b>2 776 114,71</b>	<b>1 413 766,66</b>	<b>1 438 495,30</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie  
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12  
(3) Cf définitions du chapitre d'opérations d'ordre. *RI040 = DF042*  
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires  
(5) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre. *DI041 = RI041*.  
(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°:**

**LIBELLE :**

(1)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	A <b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	B <b>0,00</b>
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	C <b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	D <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération;  
(2) Rayer la mention inutile;  
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie;  
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice;  
(5) Indiquer le signe algébrique.

## **ANNEXES**

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE SUR EMPRUNT REPARTITION PAR PRETEURS</b>	<b>A1.1</b>
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX</b>	<b>A1.2</b>

**A1.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b>Auprès des organismes de droit privé</b>					
Caisses de crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisses d'épargne/Crédit foncier					
Dexia/Crédit local					
Société Générale					
BNP					
NATEXIS - Banques Populaires					
Crédit Mutuel - CIC					
Organismes d'assurance					
...(3)					
<b>Auprès des organismes de droit public</b>					
...(3)					
<b>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex émissions publiques ou privées)</b>					
...(3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie ( CLTR, OCLT, PCTM...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

**A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX**

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 31/12/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant du au 01/01/N	Capital restant du au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts payés au cours de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>Emprunts avec options (4)</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles;

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel;

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat;

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement

(5) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année,

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A1.3</b>

P  
o  
u  
r  
  
l  
e

**A1.3 AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dette restante
Dettes pour travaux devant être réglés en plusieurs exercices			
Dettes pour locations ventes			
Dettes pour locations acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

a  
s  
s  
o  
r  
t  
i  
s  
  
d  
,  
u  
n  
e  
  
o  
p  
t  
i  
o  
n  
  
d  
e  
  
t  
i  
r  
a  
g  
e  
  
s  
u  
r  
  
l  
i  
g  
n  
e  
  
d  
e  
  
t  
r  
é  
s  
o  
r  
r  
e  
r  
i  
e  
  
(  
C  
L  
T  
R  
,  
O  
C  
L  
T  
,  
P  
C  
T  
M  
...  
)  
,  
s  
e  
u  
l

e  
s  
  
l  
e  
s  
  
o  
p  
é  
r  
a  
t  
i  
o  
n  
s  
  
c  
o  
m  
p  
t  
a  
b  
i  
l  
i  
s  
é  
e  
s  
  
a  
u  
  
c  
o  
m  
p  
t  
é  
  
1  
6  
4  
4  
1  
  
" o  
p  
é  
r  
a  
t  
i  
o  
n  
s  
  
a  
f  
f  
é  
r  
e  
n  
t  
e  
s  
  
à  
  
l  
'  
e  
m  
p  
r  
u  
n  
t  
"  
  
d  
o  
i  
v  
e  
n  
t  
  
ê  
t  
r  
e  
  
i  
n  
s  
c  
r  
i  
t

t  
e  
s  
.  
(  
2  
)  
I  
l  
s  
,  
a  
g  
i  
t  
d  
e  
s  
i  
n  
t  
é  
r  
e  
t  
s  
d  
u  
s  
a  
u  
t  
i  
t  
r  
e  
d  
e  
c  
o  
n  
t  
r  
a  
t  
i  
n  
i  
t  
i  
a  
l  
e  
t  
c  
o  
m  
p  
t  
a  
b  
i  
l  
i  
s  
é  
s  
à  
l  
,  
a  
r  
t  
i  
c  
l  
e  
6  
6  
l  
l  
l  
e  
t  
d  
e  
s

i  
n  
t  
é  
r  
ê  
t  
s  
  
é  
v  
e  
n  
t  
u  
e  
l  
s  
  
d  
u  
s  
  
a  
u  
  
t  
i  
t  
r  
e  
  
d  
u  
  
c  
o  
n  
t  
r  
a  
t  
  
d  
'  
é  
c  
h  
a  
n  
g  
e  
  
e  
t  
  
c  
o  
m  
p  
t  
a  
b  
i  
l  
i  
s  
é  
s  
  
à  
  
l  
'  
a  
r  
t  
i  
c  
l  
e  
  
6  
6  
8  
;  
(  
3  
)  
  
A  
  
d  
é  
t  
a  
i  
l  
l  
e  
r  
  
e

n  
t  
a  
n  
t  
  
q  
u  
e  
  
d  
e  
  
b  
e  
s  
o  
i  
n  
  
s  
e  
l  
o  
n  
  
l  
a  
  
n  
a  
t  
u  
r  
e  
  
d  
u  
  
p  
r  
ê  
t  
e  
u  
r  
.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A1.4</b>

A1.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux ... (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux		En Intérêts (7)	En capital	
<b>TOTAL GENERAL</b>																		
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>																		
...																		
...																		
<b>164 Emprunt auprès de l'établissement de crédit (Total)</b>																		
<b>1641 Emprunts en euros (8)</b>																		
...																		
...																		
<b>1643 Emprunts en devises (8)</b>																		
...																		
...																		
<b>16441 Opérations afférentes à l'emprunt</b>																		
...																		
...																		
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>																		
...																		
...																		
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>																		
...																		
...																		
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>																		
<b>1681</b>																		
...																		
<b>1682 Bons à moyen terme négociables</b>																		
...																		
<b>1687 Autres dettes</b>																		
...																		

- (1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres;  
(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle  
(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;  
(4) Indiquer le type d'index (ex: ELIBOR 3 mois)  
(5) Taux annuel, tous frais compris;  
(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.  
(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuels et comptabilisés à l'article 668;  
(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A1.2 (taux fixe, taux variables, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec option);  
(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A 1.5</b>

**A 1.5 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux ... (4)	Index (5)	Taux actuariel (6)	Taux ... (4)	Index (5)	Niveau de taux		En Intérêts (8)	En capital	
<b>Remboursement anticipé avec refinancement de dette</b>																		
<b>Total des dépenses au c/166</b>																		
<b>Refinancement de dette</b>																		
...																		
...																		
...																		
<b>Total des recettes au c/166</b>																		
<b>Refinancement de dette</b>																		
...																		
...																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser;

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle

(4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

(5) Indiquer le type d'index (ex EURIBOR 3 mois)

(6) Taux annuel, tous frais compris;

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuels et comptabilisés à l'article 668

<b>IV ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>INSTRUMENTS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER</b>	<b>A1.6</b>
<b>CREDIT DE TRESORERIE</b>	<b>A1.7</b>

**A1.6 - ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER AU 31/12/N**

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	date de fin de contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
<b>RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERET</b>									
<b>RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES</b>									

- (1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668  
(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768

**A1.7 - CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature de la trésorerie	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N	Montant restant dû au 31/12/N	Intérêts mandatés en N (compte 6615)
51921 Avances de la coll de rattachement						
5191 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de credit de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

- (1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989  
(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs  
(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.1</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.2</b>

### A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE AMORTISSEMENT	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
	Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT)	
	Biens ou catégories de biens amortis ..... .....	Durée :

### A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 31/12/N	Montant des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</b>						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour pertes de change....						
Provisions pour garantie d'emprunts...						
Autres provisions pour risques... .....						
<b>Dépréciations (2)</b>						
- des immobilisations						
- des stocks et matières premières et de produits et des en-cours de production						
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques... .....						
<b>Dépréciations (2)</b>						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers...						
<b>TOTAL SEMI BUDGETAIRES</b>						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation

### A3.2 - ETALEMENT DE LA PROVISION

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.1</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	

#### A4.1 DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis)	Crédits à annuler
<b>DEPENSES TOTALES (I)= A+B+C+D</b>		<b>514 692,00</b>	<b>I 491 080,57</b>	<b>22 755,30</b>
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES (II)= A+B+C</b>		<b>514 692,00</b>	<b>II 491 080,57</b>	<b>22 755,30</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)</b>	<b>355 000,00</b>	<b>332 244,70</b>	<b>22 755,30</b>
1641	Emprunts en euro	355 000,00	323 402,97	31 597,03
1687	Autres dettes	0,00	8 841,73	-8 841,73
<b>Autres dépenses financières (sous total) (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des participations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Transferts entre sections = C+D</b>		<b>159 692,00</b>	<b>158 835,87</b>	<b>856,13</b>
<b>Reprises/autofinancement antérieur (C) (3) (2)</b>		<b>159 692,00</b>	<b>158 835,87</b>	<b>856,13</b>
139118	Autres	12,00	12,00	0,00
13912	Régions	220,00	220,00	0,00
13913	Départements	5 460,00	5 450,42	9,58
13918	Autres	154 000,00	153 153,45	846,55
<b>Charges transférées (D)= E+F+G</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Production immobilisée (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Stocks et en-cours (G)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**A4.2 DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES**

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits à annuler
<b>RECETTES RESSOURCES PROPRES (III) = G + H + J + K</b>		<b>1 194 210,32</b>	<b>III 995 623,29</b>	<b>0,00</b>	<b>2 176,71</b>
	Ressources propres externes (G)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres recettes financières (H)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Transferts entre sections (J)</b>		<b>997 800,00</b>	<b>995 623,29</b>	<b>0,00</b>	<b>2 176,71</b>
2801	Frais d'établissement	146 000,00	145 185,04	0,00	814,96
28121	Terrains nus	8 000,00	7 913,08	0,00	86,92
281311	Bât. d'exploitation	91 000,00	90 542,72	0,00	457,28
281351	Bât. d'exploitation	9 000,00	8 663,15	0,00	336,85
281531	Réseaux d'adduction d'eau	742 000,00	741 544,50	0,00	455,50
28154	Mat. industriel	1 800,00	1 774,80	0,00	25,20
021	<b>Virement de la section d'exploitation (K)</b>	<b>196 410,32</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

<b>D001</b>	Déficit d'investissement reporté	<b>274 484,12</b>
-------------	----------------------------------	-------------------

<b>R001</b>	Excédent d'investissement reporté	<b>0,00</b>
<b>R1064</b>	Réserves réglementées (affectation des plus values de cessions)	<b>0,00</b>
<b>R1068</b>	Excédent de fonctionnement capitalisé	<b>0,00</b>

	Montant
<b>Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c /166)</b>	+ D001 <b>765 564,69</b>
<b>Recettes financières</b>	II + R001 + R1064 + R1068 <b>995 623,29</b>
<b>Solde des opérations financières</b>	III + R001 + R1068+R1064)-(I+D001) (1) <b>230 058,60</b>
<b>Solde net hors charges transférées (2)</b>	III + R001 + R1068+R1064)-(II+D001) (1) <b>230 058,60</b>

(1) Indiquer le signe algébrique

(2) Ces charges peuvent être financées par emprunt.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT</b>	<b>A 5.1</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF</b>	<b>A 5.2</b>

Service ... (1) en application de l'article L 2224-6 du CGCT

**A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION**

<b>DEPENSES - MANDATS EMIS</b>			<b>RECETTES - TITRES EMIS</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant (3)</b>	<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant (3)</b>
011	Charges à caractère général		70	Prod des services du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
014	Atténuation de produits		74	Subventions d'exploitation	
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (4)		78	Reprises sur provisions et sur dépréc. (4)	
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		
042	Opé d'ordre de transfert entre sections		042	Opé d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé d'orde à l'intérieur de la section d'exploitation	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>D002 (5)</b>			<b>R002 (5)</b>		
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		

(1) Compléter par "service de distribution de l'eau" ou service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L.2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par 'service d'assainissement collectif' ou 'service d'assainissement non collectif', si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49,

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice,

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF</b>	
	<b>A 5.1</b>
	<b>A 5.2</b>

Service ... (1) en application de l'article L 2224-6 du CGCT

**A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES - MANDATS EMIS</b>			<b>RECETTES - TITRES EMIS</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant (3)</b>	<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant (3)</b>
20	Immobilisations incorporelles (hors op)		13	Subventions d'investissement	
21	Immobilisations corporelles (hors op)		16	Emprunts et dettes assimilées	
22	Immob reçues en affect (hors op)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Autres charges de gestion courante		21	Immobilisations corporelles	
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par op)		22	Immobilisations reçues en affectation	
10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisations en cours	
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		106	Réserves	
18	Comptes de liaison : affectation à		18	Compte de liaison : affectation à	
26	Particip et créances rattachées à		26	Particip et créances rattachées à	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
4581	Op. c/de tiers n°... (1 ligne par op)		4582	Op. c/de tiers n°... (1 ligne par op)	
<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>		
040	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections</i>		040	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>		041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>D001 (4)</b>			<b>R001 (4)</b>		
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		

(1) Compléter par "service de distribution de l'eau" ou service d'assainissement" s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L.2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "service d'assainissement non collectif", si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A6</b>

**A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A7</b>

**A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

Date de la délibération : ...../...../.....

CHAPITRE	Cumul des réalisations avant l' exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés	
<b>DEPENSES 4581</b>						
<b>N° Opération</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
(natures de travaux)						
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES 4582 + N° opération</b>						
<b>N° Opération</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

#ED#(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE ( article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES</b>	<b>A8.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE ( article R.2313-3 du CGCT) - SORTIES</b>	<b>A8.2</b>

**A8.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**A8.2- ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE ( article L300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES</b>	<b>A9.1</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE ( article L300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES</b>	<b>A9.2</b>

**A9.1- ETAT DES ENTREES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Mise en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

**A9.2- ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L300-5 du code de l'urbanisme)**

#EA#1#Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amortissement	Cumul des amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>							

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.1</b>
	<b>B1.2</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux ... (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux... (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Année	Profil																	
<b>Totaux généraux</b>																		
<b>Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>																		
...																		
<b>Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>																		
...																		
<b>Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat</b>																		
...																		

- (1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;  
(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle ;  
(3) Indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;  
(4) Indiquer le type d'index ( ex. EURIBOR 3 mois... ) ;  
(5) Taux annuel, tous frais compris ;  
(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;  
(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée(I), avec des tranches (T) ou avec options (O) ;  
(8) Annuité due au titre de contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

**B1.2 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention  
(3) Objet pour lequel est versé la subvention

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b> <b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b> <b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b> <b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.3</b> <b>B1.4</b> <b>B1.5</b> <b>B1.6</b>

**B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (2)
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	
	Mobilier : ... Immobilier : ...									
	Mobilier : ... Immobilier : ...									
	Mobilier : ... Immobilier : ...									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier  
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

**B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

**B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>8017 Subventions à verser en annuités.....</b>							
<b>8018 Autres engagements donnés.....</b>							
Au profit d'organismes publics.....							
Au profit d'organismes privés.....							
<b>TOTAL.....</b>							

**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL.....</b>							
<b>8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)...</b>							
<b>8028 Autres engagements reçus.....</b>							
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....							
Engagements reçus des entreprises.....							

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>
<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N (3)	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis ;  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N (3)	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis ;  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (année N)</b>	<b>C1.1</b>
<b>ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 31/12/N</b>	<b>C1.2</b>
<b>ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.3</b>

#### C1.1 - ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général. Adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet				
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE ①</b>				
<b>TECHNIQUE ②</b>				
<b>SOCIALE ③</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

#### C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 31/12/N

AGENTS NON TITULAIRES (emploi non pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
<b>TOTAL GENERAL</b>			

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

ADM : administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : financier

TECH : technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : environnement (dont espaces verts et aménagement rural) ...

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts.

#### C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU
<b>TOTAL GENERAL</b>			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	<b>C2</b>
<b>LISTES DES ORGANISMES</b>	<b>C3</b>
<b>DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETEA PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**  
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à ..... (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCL, syndicat ... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;  
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)  
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

**C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)**  
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / Non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		

- (1) seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>IV – ANNEXES</b>				<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>				
<b>PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES</b>				
<b>(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)</b>				<b>C4</b>

**C4– PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**

**I – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	2 035 243,44	1 759 304,64	0,00	1 759 304,64
RECETTES	2 035 243,44	1 071 182,33	0,00	1 071 182,33
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	4 411 020,33	2 047 870,71	2 140 761,28	4 188 631,99
RECETTES	4 411 020,33	2 776 114,71	1 413 766,66	4 189 881,37

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

**II – BUDGETS ANNEXES (reproduire le cas échéant)**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES				
RECETTES				
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

**III – PRESENTATION AGREGEE)**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	2 035 243,44	1 759 304,64	0,00	1 759 304,64
RECETTES	2 035 243,44	1 071 182,33	0,00	1 071 182,33
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	4 411 020,33	2 047 870,71	2 140 761,28	4 188 631,99
RECETTES	4 411 020,33	2 776 114,71	1 413 766,66	4 189 881,37
<b>TOTAL AGREGÉ DES DEPENSES</b>	6 446 263,77	3 807 175,35	2 140 761,28	5 947 936,63
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	6 446 263,77	3 847 297,04	1 413 766,66	5 261 063,70

(1) Cumul du BP, BS et DM

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

**D- ARRETE - SIGNATURES**

	Nombre de membres en exercice..... Nombre de membres présents..... Nombre de suffrages exprimés..... VOTES:                    Pour..... Contre..... Abstentions.....
	Date de convention: ...../...../.....
Présenté par le ..... (1), A....., le..... Le..... Délibéré par .....(2), réuni en session ..... A....., le.....	
	Les membres du .....(2),
Certifié exécutoire par .....(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la publication le ...../...../..... A....., le ...../...../.....	

(1) Compléter par 'le Président du conseil d'administration' ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : marie, président du conseil général,  
 (2) Compléter par 'conseil d'administration' ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...